



BERNAY
L A V I L L E

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20221025-DAJ-DEC-22-271-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2022

DECISION N° 137-2022 portant validation du devis de la société TEAM RESEAUX pour des travaux d'éclairage du parc des expositions.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis de la société TEAM RESEAUX en date du 8 juillet 2022 pour la réalisation de travaux d'éclairage du parc des expositions.

Considérant que la proposition de la société VIAFRANCE est économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE :

- De valider le devis de la société TEAM RESEAUX pour les travaux mentionnés ci-dessus d'un montant de 13 240 € HT.

A Bernay, le